









TERMES DE REFERENCE

SUR GENRE ET FISCALITE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La pandémie de COVID-19 a mis gravement en péril la réalisation des objectifs de développement durable notamment l'ODD5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». La crise a non seulement retardé de plusieurs années les progrès vers l'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde, mais elle a aussi obligé les gouvernements à augmenter considérablement les dépenses publiques afin d'amortir le choc économique et de protéger les populations. De plus, la baisse de l'aide publique au développement, le retrait de l'USAID, les récentes crises politiques et militaires, les nouveaux défis qui menacent les pays en développement, la crise climatique, la transition démographique et l'évolution des besoins ont incité les Etats africains à s'inscrire dans une dynamique d'accroissement des ressources internes¹. Moyen privilégié de financement des politiques publiques, la fiscalité est un enjeu économique majeur. En effet, les impôts sont des prélèvements obligatoires requis des particuliers sans contrepartie pour la couverture des charges publiques en fonction des capacités contributives. Ainsi, pour faire face aux défis importants relatifs à la lutte contre la pauvreté et les besoins importants en infrastructures de base, des stratégies de mobilisation des recettes fiscales sont développées par le gouvernement. La finalité redistributive de l'impôt à travers la réduction des inégalités, la solidarité sociale et l'amélioration du bien-être social est au cœur des politiques fiscales. Cependant, la dimension genre n'est pas souvent prise en compte alors que l'égalité de genre est plus qu'un impératif moral est une question de valeurs. C'est un moyen de renforcer la croissance, la productivité, la compétitivité et la durabilité des économies.

A ce titre, l'analyse des politiques fiscales sénégalaises a révélé une neutralité du système fiscal sur les questions de genre ignorant ainsi l'impact de la fiscalité sur l'égalité de genre. Cette situation aggrave les inégalités hommes-femmes et accroît les impacts des impôts comme la TVA à l'égard des femmes. En effet, beaucoup de travaux menés notamment par le Centre International de la Fiscalité et du Développement (ICTD)² et Tax Justice Network Africa en Ouganda a démontré que l'incidence des impôts indirects est nettement plus importante pour les foyers dirigés par des femmes que pour ceux dirigés par des hommes³. De plus, les femmes ont tendance à consacrer une plus grande part de leur revenu à l'achat de biens de première nécessité tels que la nourriture, l'éducation, l'eau, les produits sanitaires et cosmétiques et les soins de santé (pour enfants). Dès lors, utiliser l'outil fiscal, à travers des politiques fiscales inclusives et sensibles à la

¹ L'Agenda national de transformation « Sénégal 2050 », référentiel des politiques publiques sénégalaises a fait de la mobilisation des ressources domestiques un objectif stratégique.

² et Anuradha Joshi, Jalia Kangave et Vanessa van den Boogaard, « Développer une fiscalité sensible au genre :un programme de recherches et de politiques publiques », Résumé de recherche, Numéro 110, Mai 2024, disponible sur le lien

https://opendocs.ids.ac.uk/articles/report/D velopper une fiscalit sensible au genre un programme de recherc hes_et_de_politiques_publiques/28383869?file=52246274

³ La Global Alliance for Tax Justice a démontré que la charge de la fiscalité indirecte sur la consommation est plus ressentie pas les femmes en ce sens qu'elle dépensent plus.

protection des droits de la femme (santé de la reproduction, éducation des jeunes filles, autonomisation économique des femmes), pour rétablir l'équilibre social et lutter contre la domination systémique fondée sur le genre est un objectif du programme GET (Gender Equality in Taxation). Ce projet vise à contribuer à la réduction des inégalités de genre dans les systèmes fiscaux et douaniers en Afrique de l'Ouest et Centrale. GET appuie :

- Le renforcement des actions qui visent à réduire les inégalités de genre dans les systèmes fiscaux et douaniers à trois niveaux : (1) les politiques, (2) les structures et (3) le service aux contribuables/usager ères.
- La structuration et le renforcement de la visibilité du plaidoyer visant à réduire les inégalités de genre dans les systèmes fiscaux et douaniers.

Ainsi en collaboration avec Le CREDILA (Centre de Recherches, d'Études et de Documentation sur les Institutions et les Législations Africaines) rattaché à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le projet GET entend organiser une conférence universitaire sur le genre et la fiscalité afin d'intégrer les universitaires dans le débat sur la fiscalité sensible au genre. Cette conférence se fera sous forme de panels de discussion avec des experts, des praticiens et universitaires. Elle sera organisée le jeudi 22 mai 2025 au CIGASS Université Cheikh Anta Diop à partir de 09 heures.

OBJECTIF GENERAL

Cette conférence vise à créer un espace de réflexion croisée entre recherche, action publique, et société civile sur les enjeux de la fiscalité et à l'égalité de genre, afin d'alimenter les débats et d'encourager la production de savoirs locaux sur ces thématiques.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, la conférence vise à :

- 1. Créer un espace de réflexion entre universitaires, OSC et autres acteurs non gouvernementaux de l'écosystème fiscal;
- 2. Animer le débat fiscal sur les enjeux de la fiscalité sensible au genre

RESULTATS ATTENDUS

- 1. Au terme de cette conférence, les résultats suivants sont attendus :
- 2. Un espace de réflexion entre universitaires, OSC et autres acteurs de l'écosystème fiscal est créé
- 3. Le débat fiscal est aminé et axé autour des enjeux de la fiscalité sensible au genre
- 4. L'intérêt autour de la recherche sur les liens entre genre te fiscalité est promu.

CADRE ORGANISATIONNEL ET METHODOLOGIE

L'atelier sera articulé autour d'une démarche participative et inclusive, favorisant la coconstruction et le dialogue entre acteurs de l'administration fiscale, universitaires, OSC, Groupement de femme entrepreneure..., . Il se déroulera en deux panels , complémentaires et dynamiques :

LIVRABLES ATTENDUS

- Un mémorandum contenant des propositions concrètes de réformes
- Un rapport de synthèse de l'atelier
- Un plan de suivi des réformes à l'échelle nationale

PARTICIPANTS ATTENDUS/ 50 PARTICIPANTS

- Universitaires;
- Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Organisations de la Société Civile;
- Organisations de femmes;
- Étudiants ;
- Organisations des personnes handicapées ;
- Personnes ressources;

AGENDA DE L'ATELIER

Heure	Activité
08h30 - 09h00	Accueil et installation des invités
9H00 – 9H 30	 Propos introductifs de Professeure Lucienne Kodou NDIONE. Directrice CREDILA – Mot du Représentant des Parlementaires Allocution Mme Awa Penda NDIAYE, Représentante GET Allocution du Professeur, Aminata CISSE NIANG Doyen, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques - UCAD
9H 30 –10H 00	Photo de famille/ Point de presse/ pause-café
10h 00-11H 45	1er panel : Fiscalité et égalité de genre. État des lieux en Afrique Intervention de 3 discutant.e.s (15 mn pour chaque intervenant.e) - Monsieur Mamadou NDIAYE Inspecteur des Domaines DGID - Monsieur Modou BEYE Inspecteur du Trésor - Madame Awa Penda NDIAYE GET Débats (1h 00 de discussions) Modération : Madame Pauline Codou DIOUF ONES
11H 45– 12h45	Interventions de 4 discutant.e.s (15 mn pour chaque intervenant.e) - Madame Gnagna THIAM IBP - Monsieur Ibrahima NIANG FLSH/ SOCIOLOGIE - Monsieur Daly DIOUF IFACE - Madame Farmata FAYE ONES/SWIT Modération: Mme Aminata FALL Présidente AJS
12H 15-12H 30	Discussion générale et recommandations
12h 30 – 13h 00	Présentation des principaux points du rapport général Clôture et Fin des travaux
13h 00 – 13h 30	Clôture officielle de l'atelier